



FICHE ACTION

3.6.1

RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

- **Orientation stratégique :** Réussir la transition écologique en réduisant la dépendance énergétique et en favorisant l'économie circulaire
- **Objectif opérationnel :** 3.6 Optimiser la collecte des déchets
- **Objectifs transversaux :** 2.1 Encourager l'utilisation de véhicules propres et de nouveaux services de mobilité

Type d'action

- Atténuation
- Adaptation
- Qualité de l'air
- Études
- Action impliquant la population

Priorité :

Incidence sur l'environnement :
Incidence sur les populations :
Coût de l'action :
Moyens humains :

Références

ODD-ONU : 3-7-9-11-12-13
SRCAE : TRA3
PCAEM : CAD2
En lien avec l'action : 2.1.2

PILOTAGE DE L'ACTION : Direction des Déchets et de l'Environnement



PARTENAIRES :

AIRPARIF, BRUITPARIF, MGP



SERVICES MOBILISÉS :

Direction des Finances et de la Commande Publique, Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Grands Travaux, Mission Développement Durable

Contexte - Enjeux

La collecte des déchets ménagers représente un enjeu important pour la collectivité, tant en termes économiques qu'environnementaux. C'est également une source de nuisances sonores et d'encombrement du trafic pour les populations.

Au-delà de la réduction à la source, du recyclage et de la valorisation de ces déchets, la collecte représente également un levier d'amélioration, soit en optimisant les parcours de collecte ou les fréquences de rotation des véhicules, soit en proposant des véhicules plus propres.

C'est pourquoi, Paris Est Marne et Bois s'engage dans une démarche de réduction de l'impact environnemental de ses véhicules de collecte des déchets.

Modalités de mise en œuvre :**1. ACQUÉRIR DES VÉHICULES DE COLLECTE PROPRES :**

- Audit du parc de véhicules de collecte des déchets ménagers et assimilés
- Renouvellement des véhicules les plus polluants

2. OPTIMISER LES PARCOURS DE COLLECTE :

- Audit technique et organisationnel des services de collecte
- Propositions de pistes d'optimisation et étude d'impacts
- Mise en place des solutions retenues

3. METTRE EN PLACE DES SONDES DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE :

- Réflexion sur la mise en place de la télémesure pour les points d'apport volontaire
- Choix d'un système et du fournisseur
- Mise en place des capteurs
- Formation des agents des services de collecte

Résultats attendus :

- Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre
- Réduction des nuisances sonores
- Réductions de la gêne à la circulation pendant les heures de collecte

Indicateurs :

Taux d'émission et de concentration des polluants

% de réduction de la nuisance sonore

Linéaire d'embouteillage

Nombre de km parcourus par les véhicules de collecte

**Calendrier**

2019-
2025

À DEFINIR